



Automobile Réseau Tunisien et Services ARTES
Société Anonyme au capital de 38.250.000 Dinars Siège social : 39,
Avenue Kheireddine Pacha – BO 33—1002 Tunis- Belvédère
M.F : 0001214SAM000

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Messieurs les actionnaires de la société Automobile Réseau Tunisien et Services « Artes » sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui se tiendra **le vendredi 30 mai 2025** à 10 Heures à Hotel El Mouradi Gammarth, afin de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Lecture des rapports du Conseil d'administration sur l'activité de la société ainsi que du groupe ARTES durant l'exercice 2024 ;
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers du dit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- Approbation, des rapports du conseil d'administration, états financiers et conventions ;
- Affectation des résultats nets de l'exercice 2024 ;
- Quitus pour l'exercice 2024 aux administrateurs et au directeur général, et fixation des jetons de Présence ;
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe ARTES arrêtés au 31/12/2024 ;
- Approbation des états financiers consolidés du groupe ARTES arrêtés au 31/12/2024 ;
- Ratification de la désignation de l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du conseil d'administration ;
- Questions Diverses ;
- Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à cette Assemblée son mis à la disposition des actionnaires au siège sociale de la société 39 avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis- Belvédère –.

Le conseil d'administration

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN
ET SERVICE - ARTES S.A.
Concessionnaire RENAULT
39, Avenue Kheireddine Pacha
1002 Tunis Belvédère (BO 33)
Tel : 71 188 700 - Fax : 71 188 443

ARTES S.A. Concessionnaire RENAULT

Automobile Réseau Tunisien & Services

S.A. au capital de 38 250 000 Dinars - R.C. Tunis B110254 1996 - Matricule Fiscal : 001214S/A/M/000

Siège Social : 39, Av. Kheireddine Pacha - B.P : 33 - 1002 Tunis Belvédère

Tel : +216 71 188 700 - Fax : +216 71 188 773

E-mail : renault@planet.tn - site web : www.renault.tn

CCB : STB kh.Pacha : 10006035175418078891 ou BNA kh.Pacha : 03210119011500401721



أرتاس وكيل رينو

الشبكة التونسية للسيارة و الخدمات

شركة خفية الإسم رأس مالها 38250000 دينار - المُقرّر التجاري تونس B110254 1996 - المعرف الجبتي 001214S/A/M/000

المقر الاجتماعي : 39, شارع خير الدين باشا - تونس ص ب 33 - 1002 تونس البلقيدير

الهاتف : +216 71 188 700 - الفاكس : +216 71 188 773

البريد الإلكتروني : renault@planet.tn - موقع الواب : www.renault.tn

ح م ج : 10006035175418078891 أو STB Kh.Pacha : 03210119011500401721 أو BNA Kh.Pacha :

Projets des résolutions

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité de la société ainsi que des rapports des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité, les états financiers individuels et les comptes arrêtés au 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité du Groupe ARTES et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité et les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des bénéfices de l'exercice 2024 telle que proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

- Bénéfice net de l'exercice 2024	= 40 416 678 TND.
- Résultats reportés	= 20 479 014 TND.
- Résultat distribuable	<u>60 695 692 TND.</u>
- Réserves légales	= NEANT
- Dividendes de l'exercice 2024 (Soit 0,800 TND par action)	= -30 600 000 TND.
- Bénéfices réinvesti	= -10 000 000 TND
- Le solde à affecter aux résultats reportés	<u>= 20 295 692 TND.</u>

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de 0,800 TND par action, soit un montant total de 30 600 000 TND et fixe la date de distribution des dividendes le.....

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire délivre aux membres du Conseil d'Administration et au directeur général décharge et Quitus entier et sans réserves de leurs gestion relative à l'exercice 2024.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la fixation des jetons de présence de l'exercice 2024 aux administrateurs à raison de 15 000 DT net d'impôt par an et par administrateur.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve la fixation des jetons de présence de l'exercice 2024 aux membres du comité d'audit à raison de 5 000 DT net d'impôt par an et par membre.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Huitième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'élection de Mr Hammadi MOKDADI par l'assemblée générale spéciale du 15 juillet 2024 en tant que membre au conseil d'administration représentant les actionnaires minoritaires pour une période de trois ans soit pour les exercices 2024, 2025 et 2026 et qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'année 2026.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Neuvième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du procès-verbal des délibérations de la présente Assemblée pour, effectuer toutes les formalités de dépôt et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à